

AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - ENCADRANT

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MAGMA FORMATION
DEMONT Adelys
06.72.01.69.43
adelys@magma-formation.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Sans conditions

Prérequis pédagogiques :

? Aptitude médicale au poste ? Etre âgé de plus de 18 ans ? Compréhension écrite et orale de la langue française

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

? Appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau ? Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux ? Obtenir sa certification AIPR encadrant

Contenu et modalités d'organisation

? Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau o Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence o Les acteurs et les étapes d'un projet de travaux o Le rôle et les responsabilités : - Du responsable de projet - De l'exploitant de réseau - De l'encadrant - De l'opérateur ? Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques o Les différents types de réseaux. o La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles. ? Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux ? Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier ? Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention o Exploitation d'un plan de réseaux o Les classes de précision o Le marquage-piquetage o Analyse de l'environnement et identification des affleurants ? Définir et mettre en oeuvre les moyens de protection collective et individuelle o Les EPC adaptés o Les EPI adaptés ? Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à disposition ? Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier ? Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet o Les situations d'anomalies o Le repérage des anomalies o La conduite à tenir ? Appliquer les règles d'arrêt de chantier o Les cas de points d'arrêt. o Les procédures d'arrêt de chantier ? Maintenir un accès aux ouvrages de mise sécurité des réseaux ? Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage o La procédure en cas d'anomalie o La procédure en cas de dommage (règle des 4A) ? Préparer les éléments nécessaires au récolement cartographique ? EXAMEN AIPR ENCADRANT sur le site interne du MTES

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00332293	du 01/11/2022 au 31/12/2025	ANGLET (64)	MAGMA FORMATION		Non éligible	FPC